

# Sentier du moulin de Vanneau



Visorando



Randonnée n°37824

Une randonnée proposée par POULIN Gérard

Randonnée balisée N°18.

Partir par les chemins à la découverte d'une ferme d'antan. Découvrir un sentier botanique, un verger conservatoire et un musée d'outils agraires.

<b>Durée :</b>	2h25	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	7,68 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	70 m	<b>Activité :</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif :</b>	70 m	<b>Région :</b>	Puisaye
<b>Point haut :</b>	287 m	<b>Commune :</b>	Saints (89520)
<b>Point bas :</b>	222 m		

## Description

Stationner sur la Place de l'Église.

**(D/A)** Monter la rue qui longe le monument aux Morts. Prendre au bout de cette rue le chemin de terre qui se termine sur une route à prendre à gauche. Au carrefour, traverser la route D85 et prendre direction les Guiberts. Passer ce hameau, puis celui des Grivots et trouver tout de suite après le carrefour d'un chemin.

**(1)** Le prendre à droite puis tourner à droite au carrefour suivant pour passer tout près d'un étang. En arrivant à une petite route, tourner à gauche, descendre et après le chemin qui mène aux Bourgoins, prendre le chemin de gauche. Parvenir à un carrefour en forme de T.

**(2)** Obliquer à droite. Devant la voie ferrée, virer à gauche. À la maison de garde barrière, traverser la voie ferrée et prendre le chemin de gauche qui suit cette voie ferrée. Entrer dans le domaine du moulin de Vanneau en longeant l'étang par la gauche, en direction de la ferme.

**(3)** Traverser le parking, monter le chemin empierré, traverser la voie ferrée. À la route, prendre à droite, puis le premier chemin de gauche pour atteindre un carrefour de sentiers avec présence d'un calvaire.

**(4)** Tourner sur la droite. Ensuite continuer toujours tout droit, traverser une voie de circulation (D85), la zone artisanale et retour sur le parking de la Place de l'Église **(D/A)**.

## Informations pratiques

Cette randonnée est proposée par l'[Office de Tourisme de Puisaye-Forterre](#).

Le balisage est assuré par l'association À chacun son chemin en Puisaye-Forterre suivant la charte graphique de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre dans le sens de la description et porte le N°18.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

En cas de soucis, merci de remplir [ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

**Attention** lors des traversées de routes.

## A proximité

**(3)** Une halte sera la bienvenue pour découvrir la vie d'une ferme de Puisaye au siècle dernier.

**(D/A)** À visiter tout près de Saints-en-Puisaye :

- Le site de la bataille de Fontenoy.
- La ville de Toucy, église fortifiée, remparts : cité de Pierre Larousse.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sentier-du-moulin-de-vanneau/>





### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



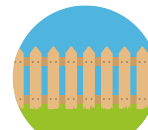
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**